

Pourquoi

un Droit de la Compliance

Marie-Anne Frison-Roche

Bruxelles, 15 mars 2023

Appréhension de la compliance par des outils nouveaux et divers



Pourquoi ?

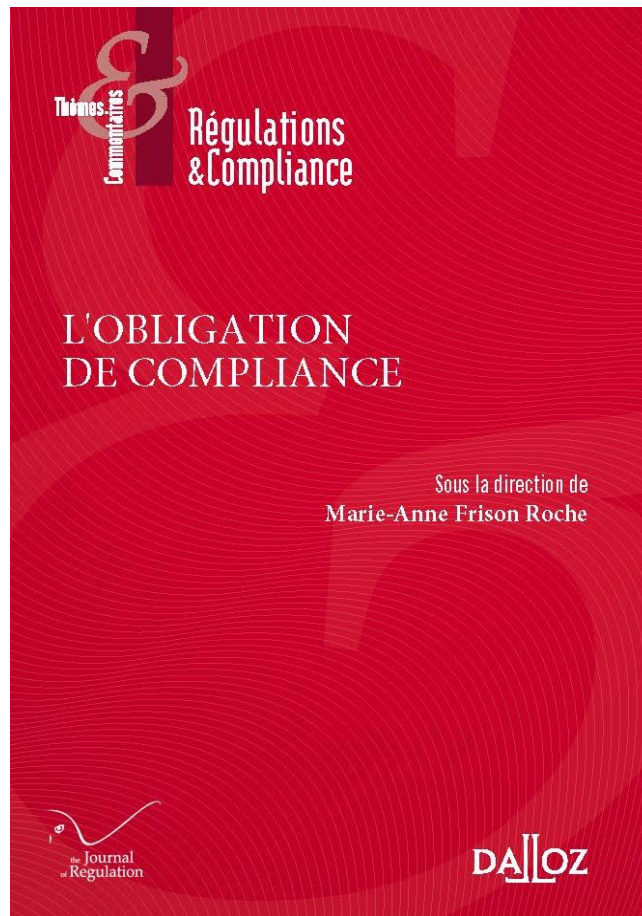
1. **Depuis toujours : souci d'effectivité des règles (« droit positif »)**
2. **Répartition libérale : État / sujet de droit**
3. **Impossibilité et danger de « donner à voir le respect de toute la réglementation applicable »**

Tout dépend de l'articulation de la Compliance, de son but et de l'État de Droit

- Les États-Unis
- La Chine
- L'Europe



L'Obligation de Compliance varie selon les zones



Ce qui est commun ?

- **Le but est toujours systémique**
- **Le Droit de la Compliance est téléologique**
- **Le Droit de la Compliance a pour objet l'avenir**
- **Le Droit de la Compliance est un « Droit d'action programmée et monitorée »**

Les Buts Monumentaux de la Compliance



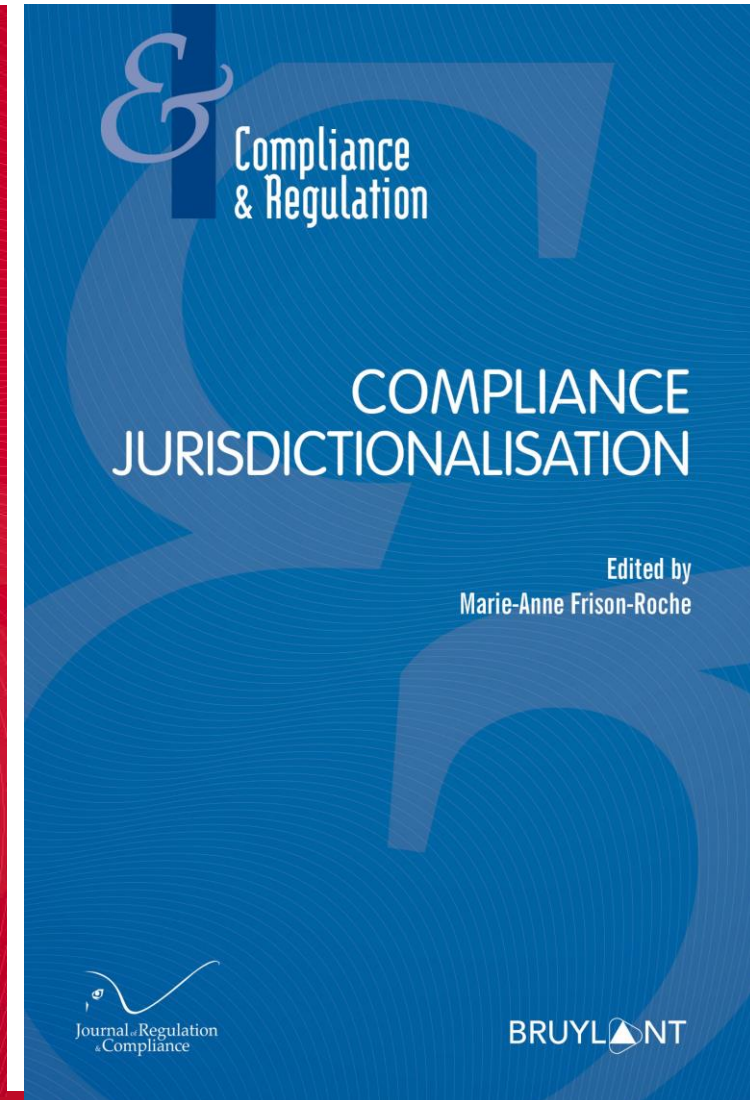
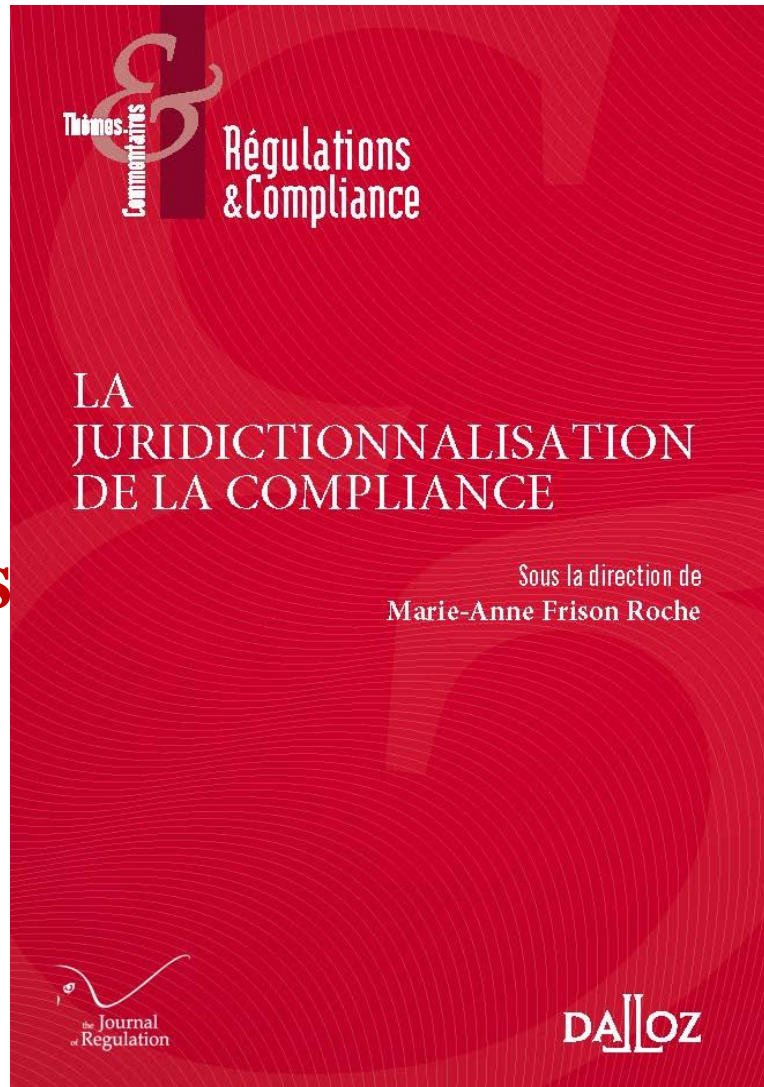
La convergence entre les Buts Monumentaux positifs de la Compliance et l'avenir de l'Europe



La perception requise du Droit de la Compliance fondé dans ces Buts Monumentaux :

- Une **Alliance** entre les entités en position d'agir :
- Les Autorités politiques et publiques, dont les juridictions
 - Les entreprises
 - Les *parties prenantes*

Le nouveau rapport entre les entreprises et le Juge



Pourquoi un Droit de la Compliance

Conclusion

1. Le Droit de la Compliance est une page nouvelle et quasiment **blanche**
2. Les entreprises doivent écrire **activement**
3. Elles doivent le faire en **alliance** avec toutes les entités et personnes **concernées**